



DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2026 DAC 193 Subventions d'investissement (106 100 euros) à huit structures, dont trois écoles de musique et signature de conventions.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

L'association **Artistic** (Paris-centre) est une école de musique associative de Paris-Centre proposant des cours à 340 élèves, enfants et adultes. Sont donnés des cours d'instruments dans dix disciplines à 143 élèves, de solfège rythmique à 69 bénéficiaires ou encore de chant choral et de pratiques collectives. Artistic propose également des ateliers d'éveil sensoriel et d'éveil musical. Par ailleurs, des cours spécifiques s'organisent pour huit enfants handicapés.

En 2026, afin de poursuivre son enseignement dans de bonnes conditions, l'association souhaite rénover le revêtement de sa principale salle d'activité fortement usé. Le soutien de la Ville de Paris dans ces travaux contribue également à la transition énergétique.

Le Musée en herbe (Paris-centre), association créée en 1975 par Sylvie Girardet, Claire Merleau-Ponty et Anne Tardy, s'est donné pour objet de faciliter à l'enfant l'apprentissage des enjeux artistiques, scientifiques, techniques et de société. Pionnier de son domaine, il a acquis, en cinquante ans d'existence, un rôle moteur dans les méthodes de sensibilisation du jeune public à l'art contemporain et aux sujets de société par la présentation d'œuvres d'art, d'objets artisanaux et scientifiques. Il propose une offre culturelle diversifiée sous la forme d'expositions temporaires interactives autour de supports pédagogiques tels que des tableaux à reconstituer, jeux à manipuler et des ateliers et mini-stages autour d'activités manuelles telles que peinture, collage, sculpture, cuisine, modelage, etc. Depuis ses débuts, le Musée en Herbe a accueilli quatre millions de visiteurs et s'est fait connaître par des expositions majeures au retentissement national et international telles que Keith Haring, Vasarely, ou encore le Musée imaginaire de Tintin. Depuis 2016, il s'est installé dans de nouveaux locaux, à proximité du musée du Louvre. 130 000 personnes environ ont été accueillies l'année dernière, dont 650 groupes scolaires.

En 2026, le Musée en Herbe souhaite remplacer le matériel de sa banque d'accueil et les équipements de sécurité-incendie. Le coût total de ces opérations s'élève à 27 600 euros.

La SCOP **ACP La Manufacture Chanson** (11^{ème}) a pour origine Les Ateliers Chanson de Paris, première école de la chanson fondée par Christian Dente en 1983, et implantée depuis 2007 dans des locaux situés 124, avenue de la République dans le 11^{ème} arrondissement. Elle est devenue en 2012 une SCOP, Société coopérative et participative. L'ACP Manufacture Chanson est fortement impliquée dans la structuration du secteur de la chanson d'expression française et des musiques actuelles et participe activement au Conseil Parisien de la Musique. Elle consacre une partie importante de son activité au développement des pratiques artistiques amateurs. La structure est aussi très active auprès des lycéens et lycéennes à qui elle propose des ateliers de découverte, d'écriture et de pratique musicale. L'association a rejoint deux réseaux : Fédéchanson et le Réseau Chaînon dans sa division Ile-de-France. Elle a également été certifiée QUALIOPI dans le cadre de la démarche qualité des prestataires de formation.

La période 2024-25 a été marquée par une rénovation complète de son site pour des raisons de sécurité mais également de maîtrise des coûts de l'énergie. En 2022, la Ville de Paris a accordé une subvention d'équipement de 40 000 euros pour la mise aux normes de la salle de concert en ce sens. Le diagnostic énergétique dans le cadre du dispositif national « transition énergétique des lieux » et l'audit effectués lors de cette première phase de travaux recommandent une rénovation complète de l'ensemble du site et non simplement le lieu de diffusion. C'est en ce sens que la SCOP la Manufacture réitère sa demande de soutien pour achever les aménagements nécessaires.

Créée en 1993 par des musiciens professionnels, l'association **Polynotes 75** (11^{ème}) est une école de musique qui offre un enseignement musical diversifié aux enfants et aux adultes. Le nombre de bénéficiaires directs s'élève à 800 usagers. L'accent est particulièrement mis sur l'éveil musical, le choix d'un instrument et sur la pratique collective. Le travail de proximité réalisé par l'association est complémentaire à l'action éducative des conservatoires des 11^e et 20^e arrondissements. L'association met aussi en place des ateliers hebdomadaires de pratique musicale à destination des détenus de la prison de La Santé (14^{ème}), développe des animations dans le cadre de festivités estivales, et anime un atelier périscolaire auprès d'une école du 16^{ème}

arrondissement. En 2026, l'association souhaite remplacer le parc instrumental pour les tout-petits vétuste, ainsi que le matériel de scène et de M.A.O. L'objectif est également de poursuivre la location d'instruments aux familles adhérentes, ce qui correspond à une forte demande.

L'école de musique **Carillon** est installée depuis 2007 dans le 11^{ème} arrondissement. Elle accueille plus de deux cent soixante-dix élèves en cours individuels et collectifs. Le projet pédagogique est organisé sur trois cycles : l'initiation musicale de 3 à 7 ans, la formation musicale de 7 à 12 ans, puis la pratique de musique d'ensemble ou du chant. Le premier cycle permet aux enfants d'être accompagnés dans la découverte de la musique de façon adaptée et progressive. L'association propose ainsi une offre complémentaire à celle des conservatoires d'arrondissement. L'école applique la méthode Willems à laquelle les 11 professeurs sont formés. Cette pédagogie d'éducation musicale utilise le principe de la psychopédagogie perceptive. Elle propose aux élèves des exercices de gymnastique sensorielle. L'objectif est de développer la concentration et la perception des phénomènes musicaux. Par ailleurs, Carillon offre un accompagnement spécifique aux élèves en situation de handicap pour qu'ils puissent participer à des auditions et concerts en public. L'association dynamise également son ancrage local par divers projets, tel le partenariat avec le Petit Palais de la crèche aux enfants dans le 11^{ème} avec des cours d'éveil à la musique. Elle participe aussi aux événements de la vie de quartier (fête de la musique, les matinées musicales sur les marchés parisiens...). Un de ses sites requiert des travaux de mise aux normes acoustiques et électriques pour assurer des conditions de cours optimales.

Dynamisée par sa nouvelle infrastructure, le Pavillon de la Sirène, l'association **la Sirène de Paris** (14^{ème}), œuvre depuis plus d'un siècle, afin de permettre aux orchestres amateurs et aux ensembles à vent de tout horizon de pratiquer et de promouvoir la diversité des répertoires des musiques d'orchestres. Les plus grands compositeurs français ont retranscrit des partitions pour sa formation (Camille Saint-Saëns, Claude Debussy...). Membre de la confédération musicale de France (CMF) ou bien de la Fédération Musicale de Paris (FMP), l'association soutient la formation à la direction des ensembles à vents, propose des passerelles entre cursus de conservatoire et pratique autonome, outre des partenariats avec des ensembles amateurs parisiens (l'Aria de Paris, Chorus 14, le Chœur éphémère, la Maitrise des Polysons...). Sa demande concerne la restauration d'un orgue et l'achat d'un piano.

Créé en 1994, **l'Atelier Musical Paris Seine AMPS** (18^{ème}), situé 95, rue Marcadet, au pied de la butte Montmartre, à côté de la mairie du 18^e, est une association agréée jeunesse et éducation populaire. Cette école de musique présente une offre variée de cours individuels ou en petits groupes, pour enfants dès le plus jeune âge et pour adultes, aussi bien dans les répertoires classiques qu'en musiques actuelles outre des cours de théâtre et de danse.

Chaque année, les élèves participent à la Fête de la musique et bénéficient des partenariats avec le cinéma Le Louxor pour ses ciné-concerts ainsi qu'avec le Théâtre des Champs Élysées (sorties à tarif préférentiel). Depuis septembre 2024, l'école expérimente des cours collectifs pour les musiques amplifiées. Elle a actuellement 437 inscrits dont 63 bébés musiciens. Une mise aux normes ERP 5 et le renouvellement de logiciels et d'instruments s'avèrent nécessaires pour l'une de ses principales salles d'activité.

L'association « Réseau Môm'Artre » (19^{ème}) propose aux familles parisiennes de faciliter leur quotidien en conciliant accueil périscolaire et épanouissement des enfants à travers la pratique artistique. À Paris, elle coordonne actuellement six antennes situées dans les 12^e, 13^e, 14^e, 18^e et 20^e arrondissements. Ces lieux accueillent les enfants âgés de 4 à 11 ans après l'école et jusqu'à 20h (en allant les chercher à l'école), les mercredis et pendant les vacances scolaires.

En 2025, 1 471 enfants âgés de 4 à 12 ans ont été accueillis dans les 6 antennes, 54 % d'entre eux sont reçus le soir après l'école, 20% fréquentent l'association les mercredis et 26% participent aux stages artistiques pendant les vacances scolaires. 756 familles ont été ainsi accompagnées par l'association en 2025. Parmi elles, de nombreux parents en situation de monoparentalité, au chômage ou inactifs. Le site du 18^{ème} arrondissement requiert des travaux d'isolation thermique afin de fournir de bonnes conditions d'accueil pour les enfants et les familles, notamment l'été.

Afin de permettre à ces 8 structures – 7 associations et une SCOP - de réaliser leurs opérations d'investissement, je vous propose d'attribuer au titre de l'année 2026 :

- À l'association Artistic, une subvention d'équipement de 3 600 euros ;
- À l'association le Musée en Herbe, une subvention d'équipement de 17 000 euros ;
- À la SCOP Acp la manufacture chanson, une subvention d'équipement de 17 500 €
- À l'association Polynotes, une subvention d'équipement de 6 000 € ;
- À l'association Carillon, une subvention d'équipement de 6 000 € ;
- À l'association la Sirène de Paris, une subvention d'équipement de 30 000 € ;
- À l'association Ateliers Musical Paris Seine, une subvention d'équipement de 12 000 € ;
- À l'association Réseau Môm'artre une subvention d'équipement de 14 000 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer les conventions relatives à ces subventions d'investissement, jointes au présent projet.

